

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 22 septembre 2021**

**Objet : Contractualisation de gré à gré d'IRU NetCity Infra par DORSAL auprès d'Axione Limousin pour le golf municipal de Brive**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux septembre à quatorze heures et trente minutes, le bureau du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le treize septembre 2021, se réunit en session ordinaire, salle du bureau à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 19 – 43 voix

Présents : 15 (dont 5 procurations) – 31 voix

Votants : 15 Pour soit 31 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 1 voix - Président	Conseiller Départemental Haute-Vienne
Mme Hélène ROME – 5 voix – 2 <sup>ème</sup> VP – (procuration donnée JP Bernardie)	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Hélène FAIVRE – 5 voix – 3 <sup>ème</sup> VP	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 5 voix – 4 <sup>ème</sup> VP	Vice-Président Département Haute-Vienne
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 1 voix – 5 <sup>ème</sup> VP	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Alain GRASS - 1 voix – 6 <sup>ème</sup> VP	Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7 <sup>ème</sup> VP	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Camille CARCAT - 1 voix – (procuration donnée à A.Grass)	Vice-Président CC Creuse en Marche
Mr Pierre CHEVALIER – 1 voix – (procuration donnée à JM Bost)	Président du Syndicat de la Diège
Mr Alain FAUCHER – 1 voix – (procuration donnée à JP Barrière)	Vice-Président de la CC de Noblat
Mr Bruno FLEURY – 1 voix	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mr Albin FREYCHET – 5 voix	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Sarah GENTIL – 1 voix	Adjointe au Maire Ville de Limoges
Mr Henri LECLERE – 1 voix – (procuration donnée à H.Faivre)	Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Joël VILARD – 1 voix	Conseiller communautaire CC Ouest Limousin

Sont excusés :

Mr François VINCENT – 5 voix – 1 <sup>er</sup> VP	Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Francis COMBY – 1 voix	Président CC Pays Lubersac Pompadour
Mr Mathieu HAZOUARD – 5 voix	Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Vincent TURPINAT – 1 voix	Vice-Président CC Creuse Confluence

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive a sollicité le syndicat mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité d'acquérir des droits d'usage exclusif de fibre optique noire (FON) pour son site du golf municipal de Brive.

Le syndicat mixte contractualisera donc, de gré à gré, auprès de son délégataire Axione Limousin, pour le service NetCity Infra, pour ce site.

Par convention, DORSAL octroiera gracieusement ces droits d'usage ainsi acquis à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

Le montant total de souscription de ces droits d'usage s'élève à 16 200 € TTC selon le plan de financement prévisionnel suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT TTC	POURCENTAGE
COMMUNAUTE AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE	16 200 € TTC	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>16 200 € TTC</b>	<b>100%</b>

*Après avoir délibéré, les membres du bureau décident, à l'unanimité :*

- *d'autoriser la mise en œuvre de cette nouvelle opération*
- *d'accepter le plan de financement de cette opération tel que détaillé ci-dessus,*
- *d'autoriser le Président à procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,*
- *d'autoriser le Président à signer tout acte se rapportant à cette opération.*

**Jean-Marie BOST**  
Président de DORSAL



27, bd  
de la Sorderie  
Limoges  
DORSAL

**Certifié transmis au représentant de l'Etat le**  
**Publié par affichage le :**

